

L'îlot de la Pierre Percée

par R. GAUTRON

Encore aujourd'hui baptisé « la Roche aux mouettes » sur les cartes postales, l'îlot de la Pierre Percée est ce « ... grand roc solitaire, aux formes tourmentées, à l'aspect formidable qui s'élève comme une immense forteresse. La mer n'en couvre jamais le sommet qui sert de refuge aux mouettes de ces parages. La Roche aux mouettes est bien connue des navigateurs, elle signale aux bâtiments qui viennent du large la mer de bas-fond qui l'entoure et leur sert de marque pour passer le Four et La Blanche, deux écueils dangereux, situés à quelques distances de l'entrée de la Loire... ».

L'îlot de la Pierre Percée n'a guère changé depuis cette description de Jules SANDEAU (1870) (1). Par contre, son environnement immédiat a été transformé par l'homme. La côte de Sainte-Marguerite qui lui fait face s'est couverte de résidences. Les « Navigateurs », susceptibles de prendre l'îlot comme bouée de régate, sont ceux du nouveau port en eau profonde de Pornichet et, au fond de la Baie de la Baule, une forêt d'immeubles a remplacé celle des pins sur la dune (la plus haute de Bretagne).

Parmi les îlots ou écueils qui s'égrainent dans la Baie de la Baule (les Evens, Troves, Baguenaud, Grand Charpentier...), tous fréquentés par les oiseaux, seuls la Pierre Percée et les Evens (au siècle dernier, sternes pierregarin, sternes naines) sont susceptibles d'accueillir leur nidification.

Tous ces îlots sont inclus dans une réserve de chasse du Domaine Public Maritime (arrêté du 25 juillet 1973). La S.E.P.N.B. a obtenu la mise en réserve de la Pierre Percée le 1^{er} janvier 1977. Par contre, la mise en réserve de l'île des Evens, couverte de végétation et qui pourrait accueillir une nidification importante, nous a été refusée : avis défavorable de la Municipalité de la Baule. En réponse à notre demande, elle s'interrogeait sur le but de la mise en réserve d'un îlot — rendez-vous de tous les plaisanciers (et plaisantins) de la Baie, où ne niche aucun oiseau. La Municipalité n'a pas jugé bon de poursuivre sa réflexion jusqu'à y voir une relation de cause à effet. Avant l'afflux des plaisanciers, ces îlots, lieux de nourrissage, de refuge ou de repos lors des passages migratoires, accueillait de nombreuses espèces : hérons cendrés — grèbes — fous de Bassan — cormorans — bernaches — tadornes de Belon — eiders à duvet — macreuses noires et autres

(1) La Roche aux mouettes, Jules SANDEAU, Collection Spirale, Bibliothèque enfantine.

Anatidés — macareux — guillemots et petits pingouins — pluviers et tournepierres — huîtres — barges, courlis et chevaliers — goélands, mouettes et sternes.

L'arrêté du 25 juillet 1973 n'a vu aucune mise en application sérieuse (aucun panneau) à ce jour, bien que plusieurs infractions aient été signalées à la Gendarmerie maritime (tir sur espèces protégées, dérangement et pillage des nids).

Parmi tous ces îlots, seule la « Pierre Percée » permet encore la nidification de quelques espèces : sternes caugek, pierregarin Dougall. Cet îlot rocheux, dépourvu de plage, est d'un abord difficile et par conséquent très peu visité. Par contre, la proximité du port en eau profonde de Pornichet n'est pas sans effet sur la colonie.

Jusqu'à la saison 78, une colonie importante de sternes s'est maintenue sur l'îlot, avec quelques variations cycliques correspondant à une augmentation des effectifs sur l'île Dumet.

1973 : quelques dizaines de couples de Caugek (œufs détruits, mais bonne année sur l'île Dumet).

1974 : 440 couples de sternes caugek (diminution à Dumet).

1978 : 175 couples de sternes =

145 sternes caugek	} nicheurs
30 sternes pierregarin	
5 sternes Dougall	

La saison 79 a été beaucoup moins bonne comme on pourra le constater :

1979 : 6 couples de sternes pierregarin nicheurs.

L'île Dumet n'abrite plus aucune sterne depuis 1974. Par contre, elle est occupée par plusieurs milliers de goélands. La plus importante des petites colonies subsistant dans les marais salants a également été réduite à néant cette année-là (prédation de goélands). Depuis quelques années déjà, les goélands essayent de nicher sur Pierre Percée, mais en vain, l'importance de la colonie de sternes les en empêchant.

Au cours de la saison 79, ils ont réussi, 3 nids étaient décomptés. Un seul était occupé par 2 jeunes. Environ 400 goélands stationnaient sur l'île. Il semble que malheureusement le processus : tourisme dérangement — départ des sternes — installation définitive du goéland — soit commun à beaucoup de sites de nidification (cf. île Dumet).

La Pierre Percée est pratiquement dépourvue de végétation. Seules quelques rares touffes d'Arroche (*Atriplex*) subsistent, le sol étant rendu très acide par les fientes des oiseaux. L'apport de terre arable et de plantes, Arroche, Armenia, Mauves (*Lavatière*), avait été prévu. Cette opération a été différée car elle risque de favoriser la nidification des goélands qui est désormais systématiquement contrôlée.

Pourtant une végétation sur Pierre Percée pourrait favoriser la nidification de l'Eider à duvet. Ce dernier est constamment observé sur les îlots de la Baie (70 adultes et jeunes en 79). Il a été observé nicheur en 1905, 1910, 1931 sur Pierre Percée. En 1960, un jeune eider à duvet est tué sur le bord de la Loire. Le site de nidification le plus proche est l'archipel de Houat. Mais est-il raisonnable de penser que la Pierre Percée, située dans un

site touristique si fréquenté, avec la progression spectaculaire du nautisme et de la plaisance ces dernières années, puisse envisager un avenir ornithologique réel ?

La direction du port de Pornichet, contacté à ce sujet, a donné son accord pour la pose de plusieurs panneaux éducatifs ayant pour but l'information des usagers du port et surtout des nombreux visiteurs qui y défilent tout au long de l'année (la réputation du Français vis-à-vis des panneaux d'interdiction n'est plus à faire). Voilà, sans doute, une politique qui, si elle était généralisée, pourrait avoir des conséquences bénéfiques pour l'avenir et, au moins, limiter les dégâts dans le présent.